

Semaine du 15 juillet 2024

À LA UNE



Premier Bureau exécutif sous la présidence de Stéphane Antiglio

🕒 17.07.2024

Mercredi 17 juillet, s'est réuni à la CGF le nouveau Bureau exécutif, élu le 20 juin dernier lors de l'Assemblée générale.

Les 12 membres étaient présents ([voir la composition complète ici](#))

Premier temps fort de ce bureau, la nomination d'Éric Dumont, administrateur de l'UNCGFL et de Valérie Lachenal, vice-présidente de la FFQ à la vice-présidence de la CGF et de Philippe Jubeaux, président honoraire de la FND, au poste de trésorier de l'organisation.

A noter qu'un séminaire stratégique du Bureau exécutif est prévu début 2025, il permettra de poser les bases du plan d'actions de la Confédération sur 3 ans, et de répartir les missions/thématiques entre les différents membres du BE, souhait du président Antiglio.

Ce Bureau exécutif a été également l'occasion de faire un point sur l'accompagnement proposé par la CGF aux fédérations membres et à leurs adhérents en prévision et pendant les JOP 2024 (présentation notamment de la cellule de crise), qui constitueront un très grand défi logistique, et sur les actions d'influence en cours et à venir, dans le contexte post élections législatives. À ce titre, la CGF a adressé ses félicitations aux 577 députés pour leur élection.

Le cabinet Lysios a proposé un décryptage de l'actualité politique : nouvelle configuration de l'Assemblée nationale, calendrier d'ouverture de la XVIIème législature et hypothèses de coalition et de nominations.

A compter de septembre, la CGF relancera ses actions en matière notamment de lobbying territorial avec une visite, prévue le 26 septembre, de la délégation aux entreprises du Sénat sur deux sites grossistes en présence d'élus du Bureau exécutif.

Prochain Bureau exécutif le 25 septembre à la CGF.

À une semaine de la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques et du début de la compétition, la CGF reste mobilisée aux côtés des entreprises.

Elle est intervenue le 15 juillet dans le dernier webinaire de présentation des outils [joptimiz](#) pour y rappeler les fondamentaux qui entourent les règles de circulation et de sécurité et les conditions dans lesquelles les entreprises pourront poursuivre leur activité. Elle a tout récemment actualisé son [guide pratique](#) et présenté aux fédérations le mode opératoire mis en place pour faire remonter dans la cellule de crise ministérielle (ministère en charge des transports) les incidents logistiques que pourraient rencontrer les entreprises de commerce de gros pendant les JOP.

L'activation du périmètre de la cérémonie d'ouverture des JO le 18 juillet a d'ailleurs donné lieu à des remontées d'incidents à cette cellule de crise dont la réunion de lancement, à laquelle la CGF a participé, s'est tenue le même jour. De nombreux QR codes PassJeux n'ont pas été délivrés et il apparaît qu'une confusion des conditions d'accès aux périmètres de sécurité par les forces de contrôle, y compris pour les vélos cargo, constituent l'essentiel des dysfonctionnements.

La CGF suit également, aux côtés et avec le concours du MEDEF, les réflexions engagées sur les indemnisations auxquelles pourraient prétendre les entreprises dont l'activité économique aurait été substantiellement entravée par le déroulement des Jeux.

TRANSPORT & LOGISTIQUE



Chargement et déchargement des marchandises par les conducteurs routiers

La perspective d'une interdiction faite aux conducteurs routiers du transport de marchandises de charger et décharger les marchandises avait fortement mobilisé la CGF en 2023, jusqu'à dénoncer le risque qu'une telle initiative pourrait faire peser sur le métier de chauffeur livreur dans les métiers du commerce de gros. La réflexion avait été en partie nourrie par un [rapport de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable](#) rendu en mai 2023 qui vient d'être rendu public. Sans exclure l'éventuelle nécessité de recourir à la loi, le rapport ne fait pas l'alpha et l'oméga d'un sujet pour lequel il requiert davantage d'objectivation, mais formule différentes recommandations faisant appel à la concertation des acteurs ou visant à améliorer le contrôle de la réglementation existante. Il faut désormais attendre la nomination du futur ministre en charge des transports pour connaître les suites qui seront données au sujet et donc les actions à poursuivre par la CGF.



Séminaire social de la CGF le 1er octobre 2024

Dans le cadre de la CCN des commerces de gros, la CGF organise son séminaire social annuel, le 1er octobre à Paris en présence des fédérations relevant de la CCN 3044 et de leurs entreprises adhérentes (DRH, RH, juriste social...).

Les échanges lors de cette journée seront axés sur la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) et s'articuleront autour de trois grandes thématiques :

- conditions de travail / relations sociales / organisation du travail
- santé au travail
- parcours et compétences professionnelles

Plus d'informations à la rentrée.

EMPLOI & FORMATION



Évolution des critères de prise en charge du plan de développement des compétences

Bénéficiant d'une enveloppe complémentaire issue du budget définitif 2024 alloué par AKTO aux entreprises de moins de 50 salariés, les partenaires sociaux de la branche des commerces de gros ont ajusté à la hausse les critères de prise en charge du plan de développement de compétences pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Deux évolutions sont à noter :

- A partir du 01.07.2024, le budget annuel passe à 9 000€ HT pour toutes les entreprises de moins de 50 salariés avec financement des salaires chargés
- Augmentation du plafond de prise en charge du coût pédagogique des formations Prévention-Hygiène-Sécurité

Pour plus d'information, contactez votre conseiller AKTO.

COMMUNICATION



Retrouvez toutes les vidéos de la CGF sur sa chaîne youtube

Toutes les vidéos réalisées à l'occasion de l'Assemblée générale 2024, les partenariats, les rendez-vous de l'année écoulée... sont disponibles sur la chaîne dédiée de la CGF.

CGF



À la rentrée, découvrez le nouveau rendez-vous de la CGF !

La CGF propose, dès septembre, **un cycle de webinaires opérationnels de 9h à 10h, les jeudis, ouverts aux fédérations et à leurs entreprises adhérentes.**

Au programme de ces webinaires :

- **Jeudi 12 septembre** : Qu'est-ce qu'une filière REP ?
- **Jeudi 26 septembre** : Panorama des documents commerciaux
- **Jeudi 10 octobre** : Congés payés et arrêts maladie, y voir plus clair
- **Jeudi 24 octobre** : Optimiser les dispositifs de financement de la formation professionnelle
- **Jeudi 7 novembre** : Tout comprendre à l'indéxation gazole dans le transport routier de marchandises
- **Jeudi 21 novembre** : Rédiger un amendement, les règles à suivre
- **Jeudi 28 novembre** : Rédiger et appliquer la clause de non-concurrence
- **Jeudi 5 décembre** : Modes de résolution des conflits commerciaux

Programme détaillé à la rentrée.



Fermeture estivale de la CGF

Les bureaux de la CGF fermeront le mercredi 31 juillet au soir et rouvriront le lundi 19 août. Votre newsletter prend elle aussi quelques vacances et vous donne rendez-vous le vendredi 30 août.

L'équipe de la CGF vous souhaite un bel été !

PARTENAIRES



AG2R LA MONDIALE Résultats du 16^{ème} Baromètre de l'Absentéisme® et de l'Engagement

Le 7 juin, Ayming et AG2R LA MONDIALE ont dévoilé les résultats du 16^{ème} Baromètre de l'Absentéisme® et de l'Engagement. Une étude riche d'enseignements qui met en lumière l'importance de la prévention de l'absentéisme et du renforcement de l'engagement des managers pour faire face à l'absentéisme dans leurs équipes.

Pour découvrir l'intégralité des résultats du baromètre, [cliquez ici](#)



Formations à venir - CGF CAMPUS



Découvrez les formations CGF CAMPUS proposées en 2024 en format mixte (présentiel/ distanciel)

Mercredi 11 septembre 2024 - 9h30/13h00 :

SOCIAL - Gérer l'impact de la jurisprudence du 13 septembre 2023 sur les congés payés et les arrêts de travail en entreprise

Mardi 24 septembre 2024 - 9h00/12h00 :

TRANSPORT & LOGISTIQUE - Maîtriser le mécanisme de l'indexation carburant dans le transport routier

Mardi 19 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

ENVIRONNEMENT - Grossiste : entre obligations réglementaires et démarches volontaires, faire de la RSE une opportunité

Mardi 26 novembre 2024 - 9h30/17h00 :

SOCIAL - Maîtriser les dispositions de la CCN des commerces de gros 3044

Rendez-vous sur le site de CGF Campus

Retrouvez-nous sur
les réseaux sociaux



CGF

Confédération des
Grossistes de France



Conformément à la loi Informatique et Libertés du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux données vous concernant. Pour l'exercer, adressez-vous directement à cgf@cgf-grossistes.fr.